

Royaume du Maroc
CENTRE NATIONAL
POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE

N° 296-10 /CNR
N.B. : Prière de rappeler les références



المملكة المغربية
المركز الوطني
للبحث العلمي والتقني
رقم 25/11/2010

Monsieur le Président
Université Hassan II Ain Chock
Casablanca

Objet : Appel à candidature pour une bourse doctorale au CERN
octroyée par l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques

Monsieur le Président,

Le CNRST a signé en 1996 un accord de coopération avec le CERN. Depuis cette date le Maroc participe officiellement au projet Atlas mis en place par cet organisme. Un tel projet, regroupe plus de 2800 physiciens de 37 pays.

Dans le cadre de cette collaboration, les scientifiques marocains, exerçant dans les Universités Hassan II Ain Chock de Casablanca, Mohamed V-Agdal de Rabat, Cadi Ayyad de Marrakech et Mohamed Premier d'Oujda et au CNESTEN, ont contribué à la réalisation des électrodes du détecteur Atlas, en procédant à la qualification des circuits intégrés et en effectuant les tests mécaniques et électroniques.

L'Académie Hassan II des Sciences et Techniques apporte son soutien au travail de qualité réalisé par ces scientifiques en attribuant une bourse CERN à un jeune doctorant marocain, **inscrit en doctorat dans un des laboratoires impliqués dans la coopération avec le CERN**, afin qu'il puisse participer à plein temps au démarrage de l'expérience Atlas qui a suivi la mise en service en 2009 du collisionneur proton-proton (LHC) du CERN.

Cette bourse permettra à l'Université marocaine de renforcer sa dimension internationale et au jeune doctorant d'être formé en cotutelle au sein du plus grand laboratoire de recherche au monde.

Ce jeune étudiant après sa formation, devra intégrer le système productif national et/ou une institution de recherche marocaine.

Les objectifs de cette bourse sont :

- Former ce jeune marocain dans des technologies de pointe : électronique, informatique, micromécanique, cryogénie, techniques du vide, ...
- Forger chez lui l'esprit d'initiative, de travail en équipes, de compétition, de respect des délais et interagir avec des centaines de jeunes venant des universités les plus réputées d'Europe, des Etat-Unis et d'ailleurs.
- Lui faire acquérir une certaine autonomie à résoudre les problèmes d'ordre scientifiques à communiquer en langues étrangères (anglais principalement) et à défendre ses travaux devant la large communauté scientifique et technique du CERN.

Vous trouverez ci-joint les conditions d'éligibilité et d'octroi de cette bourse destinée à sélectionner en 2010 un des doctorants d'une des 4 Universités participant à la coopération avec le CERN.




Directeur
Saïd BELCAD

Copies adressées par mail :

- Aux Laboratoires membres du pôle de compétence « Physique des Particules ».

SELECTION DES CANDIDATS POUR UNE BOURSE DOCTORALE AU CERN OCTROYEE PAR L'ACADEMIE HASSAN II DES SCIENCES ET TECHNIQUES

Eligibilité

Sont éligibles, les étudiants inscrits en doctorat dans un des laboratoires impliqués dans la coopération avec le CERN (laboratoires membres du pôle de compétence « Physique des Particules ») et titulaires d'un Master ou DESA

Ils devront avoir suivi les cours de base de :

- Mécanique Quantique
- Théorie des champs et modèle standard
- Physique des particules et physique nucléaire
- Programmation orientée objet
- Instrumentation

Ils devront également maîtriser la langue anglaise.

Régime applicable en 2010

Compte tenu des critères définis ci-après, le (la) meilleur(e) candidat (e) se verra attribuer une bourse au CERN d'une durée de un an, renouvelable une seule fois.

Procédure de Sélection

Une première sélection, effectuée par écrit sur la base d'un dossier (voir plus loin) doit permettre de dégager les **trois** meilleurs qui seront interviewés par un Jury International. Ces trois candidats devront procéder à leur inscription électronique sur le site du CERN avant le 5 mars. Le nom du candidat sélectionné à l'issue de l'entretien avec le Jury sera transmis au Comité de Sélection du CERN avant le 17 mars.

- **Le dépôt des dossiers se fera auprès du CNRST entre le 28 janvier et 12 février**
- La présélection sera faite entre le 15 février et le 26 février.
- Les entretiens avec les trois candidats retenus seront organisés entre le 15 et le 17 mars 2010
- Le nom du candidat sélectionné sera transmis au CERN.
- Le Jury international sera composé de représentants des organismes impliqués (Académie Hassan II des Sciences et Techniques, CNRST, CERN, CNRS) et les Fondations (CARNOT et « Partager le Savoir »).

Composition du dossier de candidature

1. Fiche de candidature signée par le candidat et son professeur superviseur
2. Lettre de motivation, de préférence en Anglais
3. Diplômes : Bac + Licence + Master (DESA)
4. Relevé des notes : Licence + M1 + M2
5. Rapport du stage M2 : Signé par l'encadrant du stage
6. Résumé du travail de thèse et état d'avancement.
7. 2 lettres de recommandations :
 - Une lettre de recommandation de l'encadrant du sujet du Doctorat.
 - Une lettre d'un professeur ou physicien senior de la collaboration ATLAS